

Balances et Bascules  
Annuaire  
4,6, Rue du Prieur, Lille.

Le registre pour une part importante, est de la plus haute portée. Il est donc désirable que tous les intéressés, agriculteurs, commerçants, industriels, etc., se fassent inscrire. L'Assemblée a nommé immédiatement son premier Conseil d'Administration, composé de membres qui sont : HENRI DESPREZ, agriculteur à Fressin ; LOUIS GRAMMONT, président du Syndicat agricole de Fiers-les-Escarbœux ; JOSEPH TREDEZ, président du Syndicat agricole de Lallaing ; J.-B. DELZENNE, président du Syndicat Union Agricole de Fiers-les-Raches ; JEAN LEBEVRE, président du Syndicat agricole de Fiers-les-Raches ; GUSTAVE HERBO, président du Syndicat agricole d'Arleux ; HENRI DESFOSSEZ, vice-président du Syndicat agricole, adjoint au maire de Le Maisnil ; EDOUARD DESFOSSEZ, vice-président du Syndicat agricole d'Estaires ; GUSTAVE COUPEY, vice-président du Syndicat agricole d'Estaires.

CHAUFFEUR EN DEFAUT  
Une convention a été rédigée à la charge de M. Albert Bock, chauffeur d'auto, demeurant Place de la Gare n. 16, exerçant la profession de chauffeur de taxi, Place de la Gare, sans autorisation.

RHUMATISMES  
Aurille, Sciatique, Lumbago, Goutte, Soutagement garanti au argent remboursé, Herboristerie BONTÉ, 315, rue du Blanc-Sea, Tournai.

LA MATINEE RECREATIVE DES AMICALES  
LEON MARLOT ET LINNE  
Mardi 4 ou lieu, dans la salle des fêtes de la rue Ingres, l'inauguration d'un appareil cinématographique d'éducation sociale et post-scolaire, acquis par les Amicales Léon Marlot et Linne.

CLASSEMENT DES CHEVAUX ET VOITURES  
L'inspection des chevaux, juments, mulets et poulains et des voitures susceptibles d'être regardés sur le service, sur le terrain de la place Edouard Beusset, les 10, 11, 12, 14, 15, 16, 18 et 19 mai prochains.

HERNIES  
de toutes natures  
Soutagement garanti par les plantes ou argent remboursé, Herboristerie BONTÉ, 315, rue du Blanc-Sea, Tournai.

HERNIES  
de toutes natures  
Soutagement garanti par les plantes ou argent remboursé, Herboristerie BONTÉ, 315, rue du Blanc-Sea, Tournai.

HERNIES  
de toutes natures  
Soutagement garanti par les plantes ou argent remboursé, Herboristerie BONTÉ, 315, rue du Blanc-Sea, Tournai.

HERNIES  
de toutes natures  
Soutagement garanti par les plantes ou argent remboursé, Herboristerie BONTÉ, 315, rue du Blanc-Sea, Tournai.

Sucrerie Coopérative du Nord  
Après les Elections Législatives  
L'Assemblée générale constitutive de la SUCCRERIE COOPÉRATIVE DU NORD s'est tenue le 25 avril, à Lille.

WATTELOS  
LA FRAUDE. — Des douaniers de la brigade du Crétinier, ont arrêté le nommé Léon Monouse, âgé de 35 ans, lisserand, sans domicile fixe, qui était porteur de 5 kilos de safran.

WATTELOS  
LA FRAUDE. — Des douaniers de la brigade du Crétinier, ont arrêté le nommé Léon Monouse, âgé de 35 ans, lisserand, sans domicile fixe, qui était porteur de 5 kilos de safran.

WATTELOS  
LA FRAUDE. — Des douaniers de la brigade du Crétinier, ont arrêté le nommé Léon Monouse, âgé de 35 ans, lisserand, sans domicile fixe, qui était porteur de 5 kilos de safran.

WATTELOS  
LA FRAUDE. — Des douaniers de la brigade du Crétinier, ont arrêté le nommé Léon Monouse, âgé de 35 ans, lisserand, sans domicile fixe, qui était porteur de 5 kilos de safran.

WATTELOS  
LA FRAUDE. — Des douaniers de la brigade du Crétinier, ont arrêté le nommé Léon Monouse, âgé de 35 ans, lisserand, sans domicile fixe, qui était porteur de 5 kilos de safran.

WATTELOS  
LA FRAUDE. — Des douaniers de la brigade du Crétinier, ont arrêté le nommé Léon Monouse, âgé de 35 ans, lisserand, sans domicile fixe, qui était porteur de 5 kilos de safran.

WATTELOS  
LA FRAUDE. — Des douaniers de la brigade du Crétinier, ont arrêté le nommé Léon Monouse, âgé de 35 ans, lisserand, sans domicile fixe, qui était porteur de 5 kilos de safran.

Après les Elections Législatives  
LES REMERCIEMENTS DE MM. LEBAS ET BRIFFAUT  
MM. Lebas et Briffaut adressent à leurs électeurs remerciements suivants : « Merci de tous ceux qui ont bien voulu voter pour nous, nous avons l'honneur de vous en remercier, et nous espérons que vous aurez été satisfaits de nos services ».

LA FRAUDE  
Les douaniers ont arrêté et remis à la garde du gendarme qui l'a transféré au Parcquet, le sieur Lambert Demest, 19 ans, demeurant à Mouscron, qui tentait d'introduire en France huit kilos de tabac de provenance étrangère.

LA FRAUDE  
Les douaniers ont arrêté et remis à la garde du gendarme qui l'a transféré au Parcquet, le sieur Lambert Demest, 19 ans, demeurant à Mouscron, qui tentait d'introduire en France huit kilos de tabac de provenance étrangère.

LA FRAUDE  
Les douaniers ont arrêté et remis à la garde du gendarme qui l'a transféré au Parcquet, le sieur Lambert Demest, 19 ans, demeurant à Mouscron, qui tentait d'introduire en France huit kilos de tabac de provenance étrangère.

LA FRAUDE  
Les douaniers ont arrêté et remis à la garde du gendarme qui l'a transféré au Parcquet, le sieur Lambert Demest, 19 ans, demeurant à Mouscron, qui tentait d'introduire en France huit kilos de tabac de provenance étrangère.

LA FRAUDE  
Les douaniers ont arrêté et remis à la garde du gendarme qui l'a transféré au Parcquet, le sieur Lambert Demest, 19 ans, demeurant à Mouscron, qui tentait d'introduire en France huit kilos de tabac de provenance étrangère.

LA FRAUDE  
Les douaniers ont arrêté et remis à la garde du gendarme qui l'a transféré au Parcquet, le sieur Lambert Demest, 19 ans, demeurant à Mouscron, qui tentait d'introduire en France huit kilos de tabac de provenance étrangère.

LA FRAUDE  
Les douaniers ont arrêté et remis à la garde du gendarme qui l'a transféré au Parcquet, le sieur Lambert Demest, 19 ans, demeurant à Mouscron, qui tentait d'introduire en France huit kilos de tabac de provenance étrangère.

LA FRAUDE  
Les douaniers ont arrêté et remis à la garde du gendarme qui l'a transféré au Parcquet, le sieur Lambert Demest, 19 ans, demeurant à Mouscron, qui tentait d'introduire en France huit kilos de tabac de provenance étrangère.

Après les Elections Législatives  
LES REMERCIEMENTS DE MM. LEBAS ET BRIFFAUT  
MM. Lebas et Briffaut adressent à leurs électeurs remerciements suivants : « Merci de tous ceux qui ont bien voulu voter pour nous, nous avons l'honneur de vous en remercier, et nous espérons que vous aurez été satisfaits de nos services ».

LA FRAUDE  
Les douaniers ont arrêté et remis à la garde du gendarme qui l'a transféré au Parcquet, le sieur Lambert Demest, 19 ans, demeurant à Mouscron, qui tentait d'introduire en France huit kilos de tabac de provenance étrangère.

LA FRAUDE  
Les douaniers ont arrêté et remis à la garde du gendarme qui l'a transféré au Parcquet, le sieur Lambert Demest, 19 ans, demeurant à Mouscron, qui tentait d'introduire en France huit kilos de tabac de provenance étrangère.

LA FRAUDE  
Les douaniers ont arrêté et remis à la garde du gendarme qui l'a transféré au Parcquet, le sieur Lambert Demest, 19 ans, demeurant à Mouscron, qui tentait d'introduire en France huit kilos de tabac de provenance étrangère.

LA FRAUDE  
Les douaniers ont arrêté et remis à la garde du gendarme qui l'a transféré au Parcquet, le sieur Lambert Demest, 19 ans, demeurant à Mouscron, qui tentait d'introduire en France huit kilos de tabac de provenance étrangère.

LA FRAUDE  
Les douaniers ont arrêté et remis à la garde du gendarme qui l'a transféré au Parcquet, le sieur Lambert Demest, 19 ans, demeurant à Mouscron, qui tentait d'introduire en France huit kilos de tabac de provenance étrangère.

LA FRAUDE  
Les douaniers ont arrêté et remis à la garde du gendarme qui l'a transféré au Parcquet, le sieur Lambert Demest, 19 ans, demeurant à Mouscron, qui tentait d'introduire en France huit kilos de tabac de provenance étrangère.

LA FRAUDE  
Les douaniers ont arrêté et remis à la garde du gendarme qui l'a transféré au Parcquet, le sieur Lambert Demest, 19 ans, demeurant à Mouscron, qui tentait d'introduire en France huit kilos de tabac de provenance étrangère.

LA FRAUDE  
Les douaniers ont arrêté et remis à la garde du gendarme qui l'a transféré au Parcquet, le sieur Lambert Demest, 19 ans, demeurant à Mouscron, qui tentait d'introduire en France huit kilos de tabac de provenance étrangère.

Après les Elections Législatives  
LES REMERCIEMENTS DE MM. LEBAS ET BRIFFAUT  
MM. Lebas et Briffaut adressent à leurs électeurs remerciements suivants : « Merci de tous ceux qui ont bien voulu voter pour nous, nous avons l'honneur de vous en remercier, et nous espérons que vous aurez été satisfaits de nos services ».

LA FRAUDE  
Les douaniers ont arrêté et remis à la garde du gendarme qui l'a transféré au Parcquet, le sieur Lambert Demest, 19 ans, demeurant à Mouscron, qui tentait d'introduire en France huit kilos de tabac de provenance étrangère.

LA FRAUDE  
Les douaniers ont arrêté et remis à la garde du gendarme qui l'a transféré au Parcquet, le sieur Lambert Demest, 19 ans, demeurant à Mouscron, qui tentait d'introduire en France huit kilos de tabac de provenance étrangère.

LA FRAUDE  
Les douaniers ont arrêté et remis à la garde du gendarme qui l'a transféré au Parcquet, le sieur Lambert Demest, 19 ans, demeurant à Mouscron, qui tentait d'introduire en France huit kilos de tabac de provenance étrangère.

LA FRAUDE  
Les douaniers ont arrêté et remis à la garde du gendarme qui l'a transféré au Parcquet, le sieur Lambert Demest, 19 ans, demeurant à Mouscron, qui tentait d'introduire en France huit kilos de tabac de provenance étrangère.

LA FRAUDE  
Les douaniers ont arrêté et remis à la garde du gendarme qui l'a transféré au Parcquet, le sieur Lambert Demest, 19 ans, demeurant à Mouscron, qui tentait d'introduire en France huit kilos de tabac de provenance étrangère.

LA FRAUDE  
Les douaniers ont arrêté et remis à la garde du gendarme qui l'a transféré au Parcquet, le sieur Lambert Demest, 19 ans, demeurant à Mouscron, qui tentait d'introduire en France huit kilos de tabac de provenance étrangère.

LA FRAUDE  
Les douaniers ont arrêté et remis à la garde du gendarme qui l'a transféré au Parcquet, le sieur Lambert Demest, 19 ans, demeurant à Mouscron, qui tentait d'introduire en France huit kilos de tabac de provenance étrangère.

LA FRAUDE  
Les douaniers ont arrêté et remis à la garde du gendarme qui l'a transféré au Parcquet, le sieur Lambert Demest, 19 ans, demeurant à Mouscron, qui tentait d'introduire en France huit kilos de tabac de provenance étrangère.

Le bien que les Sois Krutchen ont fait...  
« Je souffrais de rhumatismes et d'un épanchement de synovite dans le genou. Après avoir essayé de nombreux remèdes, j'ai obtenu un soulagement complet en prenant les capsules de Sois Krutchen. »

TOURNOING  
Dimanche 6 mai 1928 chez M. Emile Bouquet à 5 pour 1.000 francs contre la Société Vanzeven du Risquons-Tout, au parc à 5 heures.

TOURNOING  
Dimanche 6 mai 1928 chez M. Emile Bouquet à 5 pour 1.000 francs contre la Société Vanzeven du Risquons-Tout, au parc à 5 heures.

TOURNOING  
Dimanche 6 mai 1928 chez M. Emile Bouquet à 5 pour 1.000 francs contre la Société Vanzeven du Risquons-Tout, au parc à 5 heures.

TOURNOING  
Dimanche 6 mai 1928 chez M. Emile Bouquet à 5 pour 1.000 francs contre la Société Vanzeven du Risquons-Tout, au parc à 5 heures.

TOURNOING  
Dimanche 6 mai 1928 chez M. Emile Bouquet à 5 pour 1.000 francs contre la Société Vanzeven du Risquons-Tout, au parc à 5 heures.

TOURNOING  
Dimanche 6 mai 1928 chez M. Emile Bouquet à 5 pour 1.000 francs contre la Société Vanzeven du Risquons-Tout, au parc à 5 heures.

TOURNOING  
Dimanche 6 mai 1928 chez M. Emile Bouquet à 5 pour 1.000 francs contre la Société Vanzeven du Risquons-Tout, au parc à 5 heures.

TOURNOING  
Dimanche 6 mai 1928 chez M. Emile Bouquet à 5 pour 1.000 francs contre la Société Vanzeven du Risquons-Tout, au parc à 5 heures.